

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ZERO WASTE FRANCE

2021

Page 10

Loi Climat : la grande mobilisation

Page 11

Zoom sur nos actions juridiques

Page 13

Fast-fashion : il est temps de ralentir !



SOMMAIRE

PAGE 3 - ZERO WASTE FRANCE

Page 3 - L'association

Page 5 - Les chiffres clés de 2021

Page 6 - Équipe et gouvernance

PAGE 7 - BILAN FINANCIER

PAGE 9 - UNE ANNÉE AVEC ZERO WASTE FRANCE

PAGE 10 - LES ACTIONS ET PROJETS 2021

Page 10 - Décrypter et dénoncer

Page 13 - Accompagner et proposer des solutions

PAGE 17 - NOS ADHÉRENT·ES

PAGE 18 - LE MOUVEMENT ZERO WASTE

Page 18 - Les groupes locaux

Page 24 - La Maison du Zéro Déchet

Page 25 - Le Réseau Consigne

PAGE 26 - PASSAGES MÉDIATIQUES



ZERO WASTE FRANCE

L'ASSOCIATION

Qui sommes-nous ?

Zero Waste France est une association environnementale qui milite depuis 1997 pour la réduction des déchets et une meilleure gestion des ressources. Elle vise en priorité la réduction des déchets à la source, c'est-à-dire repenser nos modes de production et de consommation. L'association porte ainsi la démarche zéro déchet, zéro gaspillage qui préconise de :

- Produire et consommer sobrement
- Optimiser et allonger l'usage
- Préserver la matière

Les dons des citoyen·nes permettent à Zero Waste France de rester indépendante vis-à-vis des pouvoirs publics et des entreprises.



Les missions

Son objectif est de généraliser la démarche zéro déchet, zéro gaspillage en la diffusant et en favorisant sa mise en place à toutes les échelles : de l'entreprise, de la collectivité, de l'Etat et des individus mais aussi aux niveaux national, local à travers le réseau de groupes locaux et européen avec nos partenaires.

Afin de répondre à cet objectif, Zero Waste France a pour principales missions de :

- Influencer les décideurs et décideuses politiques français·es et européen·nes pour la création de nouvelles lois plus ambitieuses sur la réduction des déchets
- Décrypter les textes de loi et dénoncer les acteurs privés et publics qui ne respectent pas leurs obligations juridiques
- Soutenir et accompagner les acteurs et actrices de terrain telles que les collectivités, les entrepreneurs et les associations locales
- Informer les citoyen·nes et décrypter les enjeux liés à la prévention et la gestion des déchets

Les partenaires

L'association fait partie de différents réseaux associatifs :

#break
free
from
plastic



Les principaux domaines d'expertise

Les enjeux et les solutions/alternatives concernant :

- Le plastique à usage unique, avec pour alternatives la consigne pour réemploi et le vrac principalement
- Le recyclage, en particulier des déchets plastiques
- La réglementation française et européenne sur le traitement et la prévention des déchets
- Les biodéchets
- La consommation d'objets neufs et le gaspillage des ressources, notamment dans le secteur de la mode
- La gestion et la prévention des déchets à l'échelle des collectivités
- La démarche zéro déchet dans le sport, dans l'événementiel et dans les commerces de bouche



LES CHIFFRES CLÉS DE 2021



4 404

ADHÉRENT·E·S



42

**ARTICLES
PUBLIÉS SUR
LE SITE WEB**



120

**PASSAGES
MÉDIATIQUES**



22 400

**ABONNÉ·ES À LA
NEWSLETTER
GÉNÉRALE**



85 700

**FANS SUR
FACEBOOK**



3 071

**NOUVELLES
PERSONNES
PARTICIPENT AU
DÉFI "RIEN DE NEUF"**

ÉQUIPE ET GOUVERNANCE



Pauline Debrabandere
Responsable du
programme Territoires



Valentine Cancel
Coordinatrice des
groupes locaux



Aurélien Dumont
Chargé des relations
adhérent·es



Alice Elfassi
Responsable des
affaires juridiques



Marine Foulon
Responsable
communication



Juliette Franquet
Directrice
de l'association



Laura Frouin
Chargée de projets



Louise Rieffel
Responsable
administrative
et financière



Moïra Tourneur
Responsable plaidoyer



Julie Sauvêtre
Chargée de projets



Thierry Zuili
Chargé de sensibilisation
citoyenne

Le conseil d'administration

Jörg Adamczewski - Didier Bergeret - Anne-Fleur Hug - Michel Knoerr - Clément Le Fur -
Salvo Manzone - Anne-Laure Paty - Camille Plard - Caroline Siguret - Benjamin Thiant

Merci !

Merci aux volontaires en service civique : Louise Bouché - Kenza Ikbal - Fanny Koninckx - Ariane Spinosa

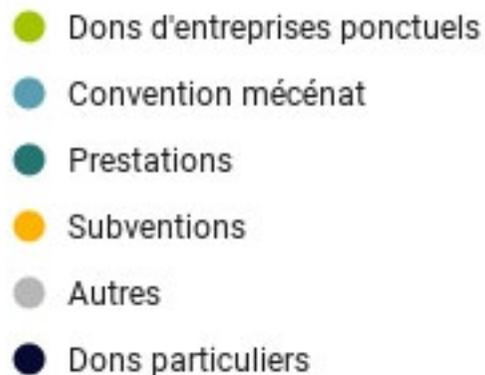
BILAN FINANCIER

Produits

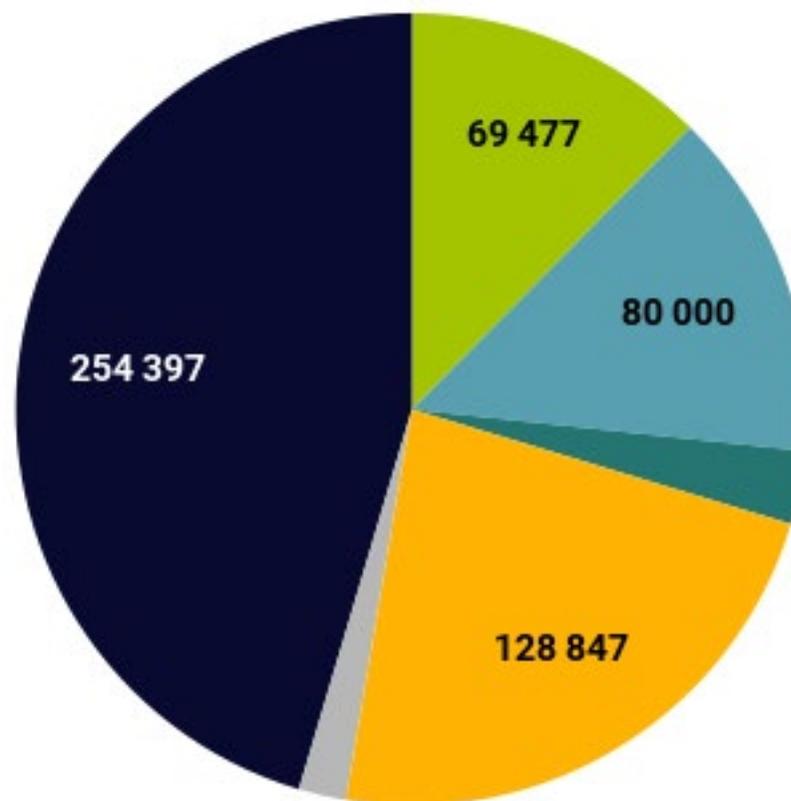
En 2021, le budget de l'association était de 560 367 €. Les dons de particuliers représentent toujours la part la plus importante du budget.

L'association a reçu 138 847 € de subvention découpés comme suit :

- Ademe : 80 000 €
- Ministère de la transition écologique : 30 000 €€
- Aide à l'emploi : 10 247 €
- Mini grant de Zero Waste Europe : 8 600 €€



L'association a signé une convention de mécénat sur 3 ans avec la Fondation Leopold Mayer pour un montant de 40 000 € par an et a renouvelé sa convention de mécénat avec la MAIF pour 40 000 € également.

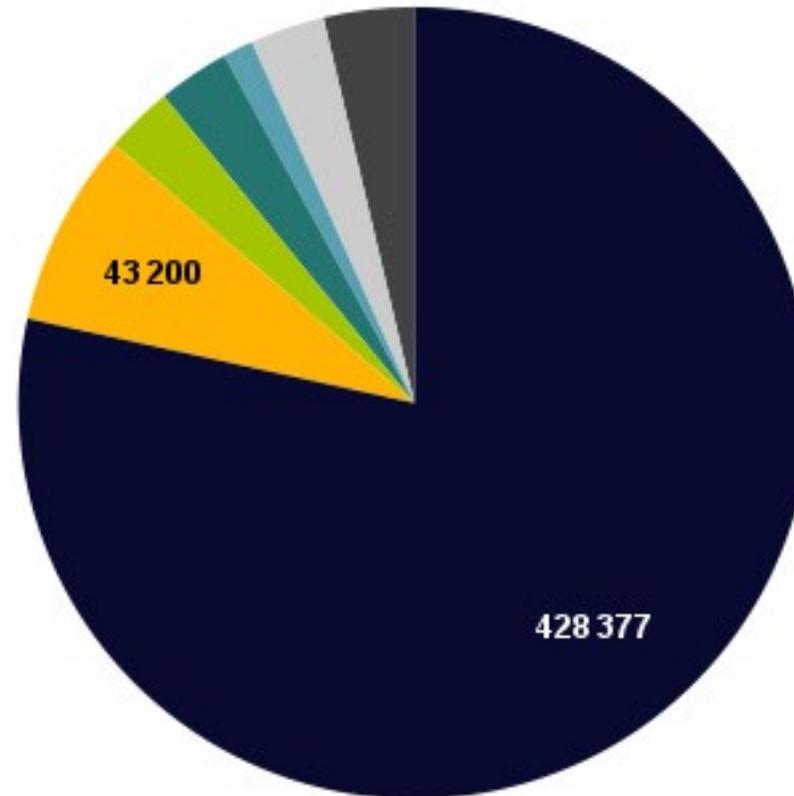


Charges

Les charges 2021 s'élèvent à 546 280 €, près de 80% concerne les salaires, charges sociales et indemnités de stages.

L'association a vu une baisse des frais de missions, due à la crise sanitaire, notamment de déplacements mais aussi liés à l'événementiel (il n'y a pas eu de rencontre des groupes locaux ou d'assemblée générale en présentiel).

- Masse salariale
- Loyer
- Administration
- Communication
- Matériel
- Frais de missions/projets
- Frais liés aux adhérent-es



UNE ANNÉE AVEC ZERO WASTE FRANCE

UN APERÇU DES GRANDS PROJETS



JANVIER

Décryptage des nouveaux décrets de la loi AGEC



FÉVRIER

Premières réactions sur la loi Climat



AVRIL

Recours contre l'incinérateur de Créteil



MAI

Mobilisation autour des élections régionales



JUIN

Marathon "Commerçant·es zéro déchet"



JUIN

Le Défi "Rien de neuf" se met au sport



SEPTEMBRE

Analyse du Plan National de Prévention des Déchets



OCTOBRE

Lancement de la mobilisation autour du fonds réparation



NOVEMBRE

Lancement de la campagne "Fast-fashion : il est temps de ralentir !"



DÉCEMBRE

Appel à dons "Une autre empreinte"

LES ACTIONS ET PROJETS 2021

DÉCRYPTER ET DÉNONCER

Loi Climat : la grande mobilisation

En réponse aux propositions de la Convention citoyenne pour le Climat, le projet de loi Climat et résilience a fait l'objet d'un véritable marathon parlementaire au premier semestre 2021 auquel Zero Waste France a bien évidemment pris part. La Convention avait ainsi demandé la **généralisation de la consigne pour réemploi sur les emballages en verre et le développement de la vente en vrac, ainsi que la généralisation du Oui Pub pour lutter contre le gaspillage publicitaire**. Zero Waste France a fait la pédagogie de ces trois mesures auprès du Parlement et du Gouvernement tout en informant les citoyen·nes des avancées et reculs au fur et à mesure de la construction de la loi. Elle a en outre permis aux citoyen·nes de se mobiliser et d'interpeller leurs représentant·es en leur proposant de signer une pétition et de se former à l'interpellation de ses élu·es. Promulguée en août, la loi a manqué le rendez-vous donné par les citoyen·nes sur la consigne mais encourage fortement le développement du vrac dans les prochaines années à travers une obligation pour les grandes surfaces.

6 articles de décryptage sur le site web de Zero Waste France

Loi AGECE : la suite des aventures

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGECE) de 2020 ne cesse décidément de faire parler d'elle : alors qu'une nouvelle série de mesures est entrée en vigueur en 2021 avec les interdictions attendues de plusieurs produits en plastique à usage unique et l'introduction des sanctions pour non-respect du Stop Pub, Zero Waste France a continué à rendre la loi accessible à tous et à toutes à travers **son travail d'information et de décryptage des mesures**. L'association est également restée fortement mobilisée dans les différentes instances de concertation : en matière d'emballages des fruits et légumes, de réemploi pour les emballages ou encore d'information du consommateur, elle a porté des propositions pour des textes d'application de la loi à la hauteur de ses ambitions initiales et des enjeux.

L'article sur les nouveautés de la loi AGECE est le plus lu du site en 2021

Une quinzaine de passages médiatiques sur le sujet

Fidèle à son rôle de vigie citoyenne, Zero Waste France n'a par ailleurs pas hésité à [engager un bras de fer avec le Gouvernement et les producteurs](#) au sujet des [fonds de réparation](#) dont l'ambition a été cruellement revue à la baisse à la fin de l'année 2021, quelques mois seulement avant leur mise en œuvre concrète. Alors que ces fonds sont fondamentaux pour rendre la réparation plus accessible aux citoyen·nes, l'association a fait appel à la mobilisation du public pour faire pression contre cette reculade gouvernementale faite au détriment de l'intérêt citoyen. Elle a également déposé un recours gracieux auprès du Ministère de la transition écologique en décembre 2021, pour dénoncer la diminution de l'enveloppe financière du fonds prévue pour la filière des équipements électriques et électroniques, non conforme à la réglementation en vigueur.



L'association a également joué son rôle de vigie citoyenne quant à l'application de mesures déjà votées ; par exemple sur l'interdiction de l'opération commerciale "[Black Friday](#)", qui malgré son vote par le Parlement au sein de la loi AGEC, n'a pas été respectée en 2021. Zero Waste France a donc écrit au Gouvernement pour dénoncer le flou juridique entourant cette interdiction et demander des clarifications, tout en rappelant aux citoyen·nes l'impact tant environnemental que social désastreux de cet événement.



[En savoir plus sur notre action sur la loi AGEC](#)

Zoom sur les actions juridiques

En 2021, Zero Waste France a déposé un [nouveau recours contre un projet d'incinérateur en Ile-de-France, à Créteil](#). Il s'agit d'un projet de rénovation mais surtout d'extension de l'incinérateur existant, prévoyant l'ouverture d'une troisième ligne de fours pour y brûler différentes catégories de déchets, notamment des ordures ménagères. Ce projet est surdimensionné par rapport aux besoins du territoire, dont il vient freiner la politique de prévention des déchets déjà très insuffisante ; c'est pourquoi un recours contre l'autorisation préfectorale du projet a été déposé en février 2021 par Zero Waste France et deux autres associations locales (France Nature Environnement Ile-de-France et Affamons l'incinérateur de Créteil). L'instruction est en cours, et aucune date de jugement n'est fixée à ce jour.

L'association a également continué à suivre [plusieurs procédures en cours](#) : le recours à l'encontre de l'incinérateur de la Chapelle-Saint-Luc dans l'Aube avec l'association Aube Durable, le recours opposant plusieurs associations (Zero Waste France et quatre de ses groupes locaux bretons ainsi que l'association Eaux & Rivières de Bretagne) à la région Bretagne au sujet de leur plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD), ou encore le contentieux avec le Collectif 3R (groupe local de Zero Waste France) relatif à la reconstruction de l'incinérateur d'Ivry-Paris XIII en région parisienne.

A l'échelle régionale

2021 a été une année d'élections régionales, et Zero Waste France a saisi cette occasion pour [rappeler le rôle crucial de la Région dans la mise en place de politiques ambitieuses de réduction des déchets et de lutte contre le gaspillage des ressources](#), notamment en tant que collectivité cheffe de file du développement économique et en charge de l'animation du réseau de collectivités locales. Les [recommandations](#) formulées étaient à la fois transversales : développement de l'offre de formation, ciblage des financements sur les projets permettant la réduction des déchets... ; et thématiques : soutien à la constitution d'une filière régionale pour le traitement des biodéchets triés à la source, soutien au développement de la consigne pour réemploi et exemplarité de la commande publique.



L'association a mené une large mobilisation relayée par ses groupes locaux sur tout le territoire pour sensibiliser le grand public aux enjeux de l'économie circulaire à l'échelle régionale, ainsi que rencontrer et interpeller les candidat·es des différents partis politiques.

Plaidoyer et sensibilisation

Au cours de l'année 2021, Zero Waste France a également pris position sur différents sujets liés à la gestion des déchets et a eu l'occasion d'y sensibiliser le grand public. Quelques exemples :

- Le relais de sujets de plaidoyer européens portés par l'ONG Zero Waste Europe : [l'inclusion des incinérateurs d'ordures ménagères dans le marché carbone européen](#), [l'exclusion de l'incinération de la taxonomie européenne](#) qui liste les activités industrielles vertueuses pour le climat, et [la limitation de l'export des déchets plastiques](#).
- L'information du public sur un mode de traitement désuet et polluant : [le tri mécano-biologique](#), qui a notamment engendré une pollution des terres en Charente via l'épandage de compost pollué (notamment aux plastiques et aux métaux) issu du TMB.
- La sensibilisation des citoyen·nes sur les mécanismes à leur disposition pour [donner leur avis](#) sur les décisions prises par les pouvoirs publics en matière de gestion des déchets et d'environnement en général.

ACCOMPAGNER ET PROPOSER DES SOLUTIONS

Fast-fashion : il est temps de ralentir !

Dans le prolongement des actions menées depuis 2018 avec le Défi "Rien de neuf", Zero Waste France a décidé de s'attaquer au secteur de la mode, emblématique des pollutions et du gaspillage engendré par la production et la consommation de neuf. Cette nouvelle campagne "[Fast-fashion : il est temps de ralentir !](#)" vise à donner les outils nécessaires aux citoyen·nes pour changer leur rapport aux vêtements, acheter moins et autrement mais aussi pour interpeller les marques de la fast-fashion et agir collectivement.

La campagne regroupe :

- [Le guide de résistance à la fast-fashion](#) : il regroupe des décryptages des enjeux environnementaux, sociaux et sanitaires de la fast-fashion et une série de conseils pour acheter moins/autrement et interpeller les marques
- [Le mois de la résistance à la fast-fashion](#) : un mois d'événements (conférences, projection-débat, ateliers...) organisés avec la Maison du Zéro Déchet
- [#AuFilDuTemps](#) : les citoyen·nes sont invité·es à partager un souvenir avec un vêtement, photo à l'appui sur les réseaux sociaux - cette action permet d'aborder la notion de durabilité des vêtements



Cette campagne a été l'occasion de travailler en collaboration avec d'autres associations mobilisées contre la fast-fashion et qui abordent cet enjeu sous l'angle social, telles qu'Emmaüs France et le collectif Ethique sur l'étiquette.



Le guide a été lu
par plus de
2 600 personnes

La page de la campagne
a été vue plus de
5000 fois

Le Défi “Rien de neuf” se met au sport

Le Défi “Rien de neuf” consiste à essayer d’acheter le moins d’objets neufs tout au long de l’année. Depuis 2018, plus de 69 000 personnes participent à cette expérience, qui est un moyen d’informer les citoyen·nes sur les impacts du neuf, de leur faire découvrir les alternatives (questionner ses besoins, réparer, acheter d’occasion, fabriquer...) et de les faire agir collectivement.



En 2021, l’association met un coup de projecteur sur le secteur du sport, croisant ainsi son expertise et ses outils de mobilisation liés au projet Zero Waste Sport, ceux sur les alternatives au neuf et ceux sur la mode. Côté citoyen·nes, Zero Waste France publie une liste des alternatives à l’achat neuf des vêtements et équipements sportifs. Côté professionnel·les, Zero Waste France rédige un article à partir de retours d’expérience de clubs, fédérations, collectivités et même sportifs et sportives de haut niveau pour montrer les solutions pour réduire les achats neufs. Cette thématique est une opportunité supplémentaire pour attirer de nouvelles personnes dans

le Défi “Rien de neuf” qui fait l’objet d’une dizaine de passages médiatiques en 2021.

Tout au long de l’année, l’association crée ainsi **des contenus thématiques** pour animer la communauté de participant·es et leur donner des conseils et des idées : une liste de cadeaux de Noël non-neufs, des alternatives pour que les étudiant·es puissent s’équiper, des recommandations de lecture, etc.



Le Marathon commerçant·es zéro déchet

Du 12 au 26 juin 2021, les bénévoles Zero Waste ont sensibilisé leurs commerçant·es à travers toute la France pour les inciter à la réduction des déchets d’emballages. Cette dixième édition du “marathon commerces Zéro Déchet” a été marquée par un contexte de crise sanitaire qui a profondément bouleversé notre quotidien et modifié nos habitudes de consommation ; mais aussi par de nouvelles interdictions et obligations liées à la loi AGEC.



Ce marathon s'est donc démarqué des précédents par quelques nouveautés dans les propositions de mobilisation pour les 25 groupes locaux participants et coordonnées par Zero Waste France :

- Enquête dans les enseignes de restauration rapide : 6 groupes locaux ont fait remonter des données sur les franchises qui ne respectaient pas l'obligation de faire une remise commerciale sur les boissons à emporter lorsqu'on ramène son propre gobelet. Zero Waste France a ainsi pu envoyer un courrier de rappel à la loi à McDonald's.
- Proposition d'affichage pour indiquer l'engagement du commerce à favoriser la réduction des déchets (et plus spécifiquement sur les boissons à emporter).

Des matinées techniques pour les élu·es et les professionnel·les

Lancé dès 2015, [le programme Territoires](#) a pour objectif d'accompagner les collectivités locales dans l'élaboration et l'application d'une démarche zero waste sur leur territoire. A travers des matinées techniques d'échanges, des ressources

disponibles gratuitement en ligne et des formations professionnelles, Zero Waste France apporte une expertise juridique et opérationnelle sur les chantiers de réduction des déchets, promeut les retours d'expérience de territoires pionniers et crée des liens entre acteurs et actrices mobilisé·es sur le sujet.

Cette année, Zero Waste France a organisé deux **matinées techniques** gratuites et ouvert·es à tou·tes à destination des élu·es et des professionnel·les :

- Une matinée technique sur les initiatives locales de consigne pour réemploi organisée le 24 juin avec le Réseau Consigne. Cette rencontre a été l'occasion de découvrir des expérimentations inspirantes et d'échanger sur le rôle que peuvent jouer les collectivités locales dans leur soutien.
- Une matinée technique sur la réduction du jetable dans la restauration collective, organisée le 20 octobre avec le WWF. Les échanges ont permis de comprendre les modifications de pratiques professionnelles d'applications pour les usager·es à prendre en compte par les collectivités.

Chacune de ces matinées techniques a rassemblé entre 110 et 135 participant·es, en majorité issu·es de collectivités locales (60%), ainsi que des acteurs économiques (25%) et des citoyen·nes membres de groupes locaux ou partenaires associatifs locaux (15%).

Zero Waste France a publié et diffusé 4 études de cas de villes européennes pionnières en matière de réduction des déchets réalisées et traduites dans le cadre d'un travail partenarial avec Zero Waste Europe :

- [Munich](#) : une stratégie zéro déchet centrée sur le réemploi et la réparation
- [Newport](#) : la mise en place d'un système de collecte privilégiant la qualité à la quantité
- [Pontevedra](#) : le compostage de proximité à l'échelle d'une province espagnole
- [Prelog](#) : ville croate exemplaire en matière de collecte séparée

Plus de 20 articles et dossiers dédiés aux thématiques territoriales (tarification incitative, développement du réemploi, leviers d'action par type de collectivités...), et plus de 25 articles d'actualité sur des sujets transversaux (lutte contre l'usage unique, actualités européennes...) diffusés via notre newsletter spéciale Territoires. Nous avons dénombré 700 inscrit·es supplémentaires à la newsletter du programme Territoires au cours de l'année 2021, soit un total de 1700 inscrit·es à la fin de l'année, majoritairement technicien·nes et élu·es de collectivités locales.

Zero Waste France a animé [des formations et réalise des missions d'accompagnement](#) auprès de collectivités et d'organisations souhaitant avancer concrètement sur une stratégie de réduction des déchets. Voici quelques exemples d'interventions réalisées cette année :

- Rédaction d'un scénario zéro déchet en 2050
- Accompagnement à la réduction de déchets des événements d'une commune
- Formation sur les chantiers prioritaires à l'échelle d'un territoire



[En savoir plus sur nos interventions](#)

NOS ADHÉRENTS

L'association est financée à 45% par les citoyens et citoyennes, qui peuvent faire des dons défiscalisés à hauteur de 66% tout au long de l'année. En 2021, Zero Waste France a animé deux temps forts de mobilisation pour les inviter à soutenir ses actions.

Opération zéro gaspillage : Zero Waste France vide ses stocks



En septembre, Zero Waste France a lancé une opération zéro gaspillage dans le triple objectif de vider ses stocks, de collecter des dons et de fournir des contenus essentiels pour s'impliquer dans la démarche zéro déchet, zéro gaspillage :

- le hors-série du magazine Socialter sur le zéro déchet
- le livre Scénario Zero Waste 2.0

- le dico-déchet sur les "gros mots" liés à la gestion et la prévention des déchets

L'opération a été un succès, les stocks ont été vidés en deux semaines à peine !

Laissons une autre empreinte



En fin d'année, Zero Waste France a rappelé la nécessité de changer notre modèle de société et de déployer à grande échelle les solutions qui existent déjà afin de lutter contre l'épuisement des ressources. L'association a ainsi fait un appel à dons portant sur trois de ses thématiques d'action : le plastique à usage unique, les biodéchets et la fast-fashion.

LE MOUVEMENT ZERO WASTE

LES GROUPES LOCAUX

Depuis 7 ans, Zero Waste France accompagne la création et le développement de groupes locaux Zero Waste (en France métropolitaine et Outre-mer), dont l'objectif est de promouvoir la démarche zéro déchet, zéro gaspillage sur leur territoire. Ces groupes sont constitués de citoyen·nes souhaitant agir directement sur le terrain par des actions de sensibilisation et de mobilisation auprès des différents acteurs du territoire : citoyen·nes, élu·es locaux·les, entreprises, associations. Le réseau des groupes locaux rassemble à la fois des collectifs informels ainsi que des associations locales, qui partagent les objectifs et valeurs de Zero Waste France : faire de la démarche zéro déchet, zéro gaspillage une réalité et un projet sociétal partout en France ! Les groupes locaux sont indépendants mais reliés à Zero Waste France via une charte d'engagements réciproques. Cette dernière permet d'assurer une cohérence du réseau national.

En 2021, l'association a proposé des événements en ligne et des actions locales ad hoc afin de maintenir la mobilisation et le lien avec les membres des groupes locaux, malgré le contexte sanitaire. Les formations sur place ont pu reprendre progressivement en milieu et en fin d'année.



Les chiffres du réseau en 2021



130

**GROUPES
LOCAUX**

8

**NOUVEAUX
GROUPES
LOCAUX**

Saint-Quentin-en-Yvelines,
Baie de Saint-Brieuc,
Saint-Maur, Crest, Orléans,
Angoumois, Monfort-l'Amaury,
Sigean



1400

**ÉVÉNEMENTS
ORGANISÉS**

2

**RENCONTRES
RÉGIONALES
EN LIGNE**

Bretagne et Occitanie



1100

BÉNÉVOLES

12

SALARIÉ·ES

Strasbourg, Paris, Essonne, Lyon,
Bordeaux, Toulouse, Rouen

8

**VOLONTAIRES EN
SERVICE CIVIQUE**

L'accompagnement par Zero Waste France

Une nouvelle charte pour le réseau des groupes locaux

Le réseau n'a cessé de s'agrandir ces dernières années, ce qui démontre que les enjeux déchets et gaspillage mobilisent de plus en plus de citoyen·nes motivé·es. Zero Waste France assure la coordination de ce réseau dense et diversifié. L'année 2021 marque la restructuration de ce réseau en évolution et le renforcement des engagements réciproques entre l'association nationale et ses antennes locales.

Cette restructuration passe avant tout par un travail sur le document-socle qui lie l'association nationale et les groupes locaux : la charte d'engagements réciproques.

Un groupe de travail impliquant des membres des groupes locaux et du conseil d'administration de Zero Waste France s'est ainsi constitué et a proposé une nouvelle version du document qui vise à rendre le réseau plus cohérent et plus ambitieux. Après un webinar de présentation, trois mois de consultation du réseau ont abouti à une proposition définitive qui sera votée et adoptée en 2022.

L'Université de printemps en ligne

En raison de la crise sanitaire, Zero Waste France a dû reporter deux ans d'affilée la Rencontre Nationale des groupes locaux (rencontre annuelle rassemblant les membres actifs et actives du réseau pendant deux jours). Zero Waste France a donc proposé un format alternatif en ligne en 2021, afin de mettre à profit ce temps "distancié" pour approfondir les connaissances de fond des membres des groupes locaux sur le sujet déchets et de les faire monter en compétence en attendant que la situation leur permette de relancer des actions de terrain. Au programme : formations, ateliers, retours d'expériences des groupes locaux, conférences grand public. Pas moins de 18 webinaires ont été organisés en moins d'une semaine, avec une conférence grand public sur le sujet de la déconsommation et

convoquant plusieurs expertes (sociologues, chercheuses) à s'exprimer sur le sujet. Au total, environ 400 personnes ont suivi les formations et plus de 150 personnes ont assisté à la conférence grand public.

[Voir le Programme complet de l'Université de Printemps](#)

Formation des groupes locaux et webinaires

En 2021, Zero Waste France a continué de proposer des formations au réseau des groupes locaux grâce à sa programmation de webinaires : 32 webinaires impliquant l'ensemble de l'équipe de Zero Waste France ont ainsi rythmé l'année.

Des retours d'expériences des groupes locaux :

- Une gourde dans mon cartable : lutte anti-plastique dans les écoles
- Sensibiliser et toucher de nouveaux publics

Des sujets de fond / transmission de connaissances :

- Déchets liés à la crise sanitaire
- Le Plan National de Prévention des Déchets

Des sessions de discussions libres autour de sujets administratifs ou financiers :

- Embauche de salarié.e et gestion administrative

Des lancements de campagne de mobilisation

- Défi "Rien de neuf"
- Campagne "Fast-fashion : il est temps de ralentir !"
- Loi Climat : comment interpeller nos député·es ?
- Elections régionales

Ces webinaires sont ouverts à l'ensemble des membres actifs et actives et des adhérent·es des groupes locaux Zero Waste.

Depuis septembre 2021 (avec la reprise d'un contexte plus favorable aux rassemblements et déplacements), des formations d'intégration ont été délivrées pour les nouveaux groupes locaux. Cette formation, donnée sur place, constitue l'étape ultime du parcours d'intégration des groupes locaux (parcours qui a été renforcé et simplifié pour un meilleur suivi des nouveaux groupes locaux). Elle renforce les liens entre Zero Waste France et les nouveaux groupes locaux, permet de former l'ensemble des membres actifs aux enjeux déchets/gaspillage et à la démarche Zero Waste et de leur présenter les outils et ressources mis à leur disposition.



Coordination des Défis Famille zéro déchet à l'échelle nationale

Depuis quelques années, de nombreux groupes locaux ont organisé des Défis familles zéro déchet en partenariat avec leur collectivité ou leur syndicat de traitement des déchets. En 2021,

Zero Waste France a accompagné les groupes locaux dans l'organisation de ce type de défis à l'échelle nationale. L'association a ainsi conçu une formation à l'animation et à la coordination de Défis Familles zéro déchet (pendant cinq mois), en partenariat avec Ose Zéro Déchet (groupe local Zero Waste en Essonne), ainsi que des outils d'animation (ateliers-types, application de suivi des pesées, planning d'animation du Défi, etc.). 13 groupes locaux ont bénéficié de cette formation qui insiste sur la réduction à la source des déchets et la notion de "sac à dos écologique", les enjeux systémiques tels que les liens entre déchets et réchauffement climatique, etc.

Une quinzaine de retombées dans la presse locale et régionale



Quelques actions menées par les groupes locaux Zero Waste

• Le Zero Waste Wiki de Zero Waste Toulouse

Zero Waste Toulouse a officiellement lancé son projet [Zero Waste Wiki](#) au mois de décembre. Il s'agit d'un Wiki (une application web qui permet la création, la modification et l'illustration collaborative de pages sur un site web) autour du zéro déchet. Ce site-ressources offre ainsi un guide méthodologique de réduction des déchets, des outils de sensibilisation pour tous les âges, des ateliers "Do-It-Yourself" (à faire soi-même) et explore les différentes solutions de compostage.



• Le festival Zero Waste de Zero Waste Marseille

Les 2 et 3 octobre 2021, Zero Waste Marseille a organisé 2 jours de festivités autour du zéro déchet. "Et si, le temps d'un week-end, Marseille s'imaginait sans déchets ?" : Zero Waste Marseille a ainsi réuni lors de cet événement festif et ludique les habitant·es, les associations, les entrepreneurs·ses et les collectivités, acteurs du mouvement zéro déchet au niveau local. Au total, plus de 900 participant·es ont profité de cet événement inédit à Marseille et ce ne sont pas moins de 27 associations et créateur·ices qui ont été mis à l'honneur !



[Voir le film-bilan du Festival](#)

• L'exposition "Rien de neuf" de Zero Waste Bordeaux

Zero Waste Bordeaux a créé une toute nouvelle exposition intitulée "Rien de neuf, pourquoi consommer autrement" composée de 17 panneaux. Le principe ? Faire découvrir les impacts cachés de nos objets du quotidien au jeune public.



- **L'exposition et le guide Zéro Déchet, Zéro Gaspi de Zero Waste Paris**

Zero Waste Paris et l'atelier Kaboom ont créé un guide et une exposition "Zéro déchet, zéro gaspi", à destination des étudiant·es de l'IUT Paris-Descartes.

[Lire le guide](#)



- **Les interpellations de candidat·es aux élections régionales**

L'association a mené une large mobilisation relayée par ses groupes locaux sur tout le territoire pour sensibiliser le grand public aux enjeux de l'économie circulaire à l'échelle régionale et pour rencontrer et interpellier les candidat·es des différents partis politiques. Les groupes locaux des régions Nouvelle-Aquitaine, Bretagne et Auvergne-Rhône-Alpes se sont ainsi organisés pour envoyer un courrier commun aux candidat·es de leur région pour donner de la visibilité aux enjeux déchets/gaspillage qui sont souvent relégués au second plan. Enfin, plus de 30 groupes locaux ont envoyé les recommandations de Zero Waste France à leurs candidat·es.

- **La contribution à l'élaboration des Programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)**

En 2021, plusieurs groupes locaux se sont impliqués dans les commissions d'élaboration et de suivi des PLPDMA de leurs intercommunalités, pour influencer sur la politique locale de prévention des déchets ménagers. C'est notamment le cas des groupes locaux de Toulouse, Rennes ou encore Saint-Ouen en Ile-de-France.

LA MAISON DU ZÉRO DÉCHET

En 2017, Zero Waste France a créé [la Maison du Zéro Déchet](#), le lieu associatif pour découvrir les démarches zéro déchet, zéro gaspillage et passer à l'action (Paris, 12ème). Le lieu regroupe :

- un café associatif
- des événements (conférences, ateliers, projections-débats, rencontres...)
- une boutique présentant les alternatives aux produits jetables et aux emballages
- des formations pour les professionnel·les
- un espace avec des ressources sur les déchets, etc.

La Maison du Zéro Déchet accueille également les bureaux de Zero Waste France, Zero Waste Paris, du Réseau Consigne et de Surfrider.

En 2021, la vie du lieu a été marquée par deux grands temps forts organisés avec Zero Waste France :

- en septembre, [la grande fête de la Maison du Zéro Déchet](#) a réuni les différents acteurs et actrices du zéro déchet, zéro gaspillage pour proposer des ateliers couture, un jeu autour du Défi "Rien de neuf", une conférence sur les lois qui régulent la



production de plastique et la mobilisation citoyenne sur ce sujet, des animations pour initier les enfants au zéro déchet, etc.

- [le mois de novembre était celui de la résistance à la fast-fashion !](#) Au programme : des ateliers de réparation de vêtements, une projection-débat du film *Made in Bangladesh*, des tables rondes avec des expertes des enjeux sociaux et environnementaux dans la mode, etc.



Au total, près de 200 événements ont été organisés tout au long de l'année.

LE RÉSEAU CONSIGNE

Né sous l'impulsion de Zero Waste France, d'autres associations environnementales et de collectivités locales, [le Réseau Consigne](#) est l'association qui soutient et promeut le développement des dispositifs de réemploi et réutilisation des emballages en France.

Le Réseau rassemble aujourd'hui environ 180 professionnel·les et porteurs/porteuses de projet agissant sur toute la chaîne du réemploi des emballages (notamment producteurs de denrées alimentaires et cosmétiques, distributeurs, prestataires de services logistiques, acteurs institutionnels, projets de coordination de la consigne pour réemploi). Elles et ils agissent dans des secteurs divers, offrant pour chaque application une alternative concrète à l'utilisation d'emballages jetables : vente à emporter, vente en ligne, transports de marchandises, systèmes intégrés de vente en vrac et de consigne, restauration collective, fûts de brasserie, colis pour le e-commerce etc...



L'association a pour missions :

- d'accompagner et de mettre en réseau les porteurs/euses de projet, de faciliter le partage d'expérience
- d'identifier les opportunités de mutualisation de ressources (lavage, stockage, parcs d'emballage...)
- de faire évoluer la réglementation pour favoriser et faciliter le développement du réemploi des emballages
- de promouvoir le réemploi des emballages et la consigne auprès des citoyen·ne·s et des fédérations professionnelles
- d'encourager la création de réseaux régionaux.

En 2021, le Réseau Consigne a organisé les 5ème Rencontres Techniques nationales de la consigne et du réemploi des emballages qui ont réuni environ 130 personnes à la Maison du Zéro Déchet pour échanger sur les actualités du réemploi des emballages. Le Réseau a pu notamment partager les avancées concernant la définition de sa gamme standardisée de bouteilles qui permettra la mutualisation des bouteilles entre acteurs. Le Réseau a également développé son antenne régionale en Ile-De-France, le Réseau Consigne & Réemploi idf, avec le recrutement d'une salariée à temps plein pour animer le réseau qui compte une trentaine d'acteur·rices du réemploi des emballages.

PASSAGES MÉDIATIQUES

20 minutes
Actu environnement
actu.fr
AEF
B Smart
BFMTV
Bien ou bien
Brut
Challenges
Contexte
Déchets infos
Dossier familial
Elle
Emballages Magazine
Environnement Magazine
Femme Actuelle
Forbes
France 24
France 5
France Culture
France Inter
Gazette des communes
Huffington Post
ID, l'info durable
Kaizen
L'ADN
L'écho circulaire
La Croix
La gazette des communes

La Vie
La Voix du Nord
LCI
Le Dauphiné
Le Monde
Le Parisien
Le Point
Les Caractères
Les Echos
Les Horizons
Libération
M6
Natura Sciences
Novethic
Numerama
Ouest France
Pioche
PositivR
Pour l'éco
Radio Classique
Radio Scoop
Radio Sensations
Reporterre
RSI
RTL
Techniques de l'ingénieur
The guardian
Usbek&Rica
Vivre FM



Plus de 120 passages
médiatiques !



PLUS D'INFOS

zerowastefrance.org

CRÉDITS PHOTOS

Mélanie Fourcy - Zero Waste France

